

Le 30 mai 1769, la Ville de Paris avait organisé une réjouissance populaire, en l'honneur du mariage de Louis XVI et de Marie Antoinette ; la dauphine devait s'y rendre. Le programme comportait un feu d'artifice, l'inévitable feu d'artifice qui avait inspiré à un avocat du Marais, M<sup>e</sup> Marchand un refrain qui fit fureur.

Outre ce feu d'artifice tiré sur la place Louis XV, devant les Tuileries (aujourd'hui place de la Concorde), il y avait une illumination des grands boulevards, sur lesquels s'étaient installés des boutiques foraines, et où avaient lieu des bals publics, avec fontaines de vin et distributions de pain et de viande au peuple.

Malheureusement, un conflit de juridiction s'était élevé au sujet du service d'ordre entre le lieutenant de police et le prévôt des marchands, Bignon, qui organisait la fête. Si bien qu'au dernier moment il n'y eut pas de service d'ordre du tout.

Par une coupable imprévoyance, la rue Royale, qui reliait la place Louis XV aux grands boulevards, n'était pas terminée. Le milieu seul de la chaussée était pavé et elle était encore, sur les côtés, bordée de fossés. Enfin, la malchance voulut que le feu d'artifice qui devait embraser symboliquement le temple de l'Hymen, dressé pour la fête sur la place Louis XV, l'embrasât réellement.

Les charpentes prirent feu et les pompes à incendie demandées pour l'éteindre arrivèrent par la rue Royale où la foule commençait déjà à s'écraser. Il s'était formé, en effet, deux courants contraires, l'un amenait la foule des boulevards pour voir le feu d'artifice, l'autre formé par les gens qui, effrayés peut-être par le commencement d'incendie, quittaient déjà la place Louis XV pour aller admirer l'illumination des boulevards.

Les voitures de pompiers achevèrent de jeter la confusion et l'affolement dans cette foule en désordre. Des personnes tombées dans les fossés se mirent à crier ; une panique irrésistible s'empara de cette marée humaine littéralement embouteillée et qui se heurtait d'un côté à la poussée venue de la place Louis XV, de l'autre à celle venue des boulevards.

Des femmes s'évanouirent et furent écrasées, d'autres moururent étouffées ; beaucoup de personnes furent jetées dans les fossés et piétinées, bref 152 personnes périrent dans cette nuit tragique qui devait être une nuit de joie et de liesse populaire.

La dauphine, qui arrivait en carrosse de Versailles avec Mesdames, ses tantes, fut arrêtée en route par la nouvelle de cet affreux accident. Consterné d'un tel malheur, douloureusement impressionnée surtout d'en avoir été la cause, si lointaine sans doute et bien involontaire, elle rebroussa aussitôt chemin. Dès le lendemain, le dauphin et elles envoyaient aux familles des victimes tout l'argent dont ils pouvaient disposer.

L'enquête officielle sur les responsabilités de l'accident, finit par conclure – on en aurait pas douté – qu'il était dû à une fatalité et qu'on ne pouvait en attribuer la faute à personne. C'est sur cette note douloureuse et cruelle que s'achevèrent les fêtes du mariage de la dauphine.

Ces fêtes avaient eu, du moins, cet effet d'étourdir et de griser Marie-Antoinette, de l'arracher un moment aux intrigues de la cour, et de l'empêcher de ressentir aussi vivement son pénible isolement moral, loin de sa mère, loin de son pays, et du milieu familial où elle avait été élevée.